

Marseille, le 5 Mars 2020

## **Assemblée Générale d'Aix Les Bains 2020** **Rapport du Trésorier Général**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,  
Madame, Monsieur l'exploitant de SCA,  
Madame, Monsieur,

Comme à l'accoutumée, la présentation des comptes annuels est un des temps forts de l'Assemblée Générale de notre fédération. L'exercice 2019 est atypique par sa durée sur 8 mois entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 août, conformément à la résolution prise en assemblée générale en Mars 2019. Nous avons la charge de traduire financièrement les actions menées par le comité directeur national sur ces 8 mois, en tenant compte des actions prévues et des ajustements auxquels le comité directeur a procédé. S'il est de notre responsabilité d'assurer la gestion financière de l'ensemble du fonctionnement fédéral au niveau national (Art 14.2.1.5 des statuts), il relève de celle du président d'ordonner les dépenses (Art 19 des statuts). Les documents détaillés de l'exercice 2019 sont téléchargeables sur le site fédéral, notre rapport reprend en synthèse les points marquants de l'exercice.

Avant de revenir en détail sur les éléments importants de notre compte de résultat, nous devons apporter plusieurs précisions :

- L'évolution du nombre des licences : nous signalions l'an passé un arrêt de l'érosion de leur nombre, cette tendance s'est confirmée jusqu'à fin juin 2019 (+ 718 versus juin 2018).
- La tendance à l'érosion du nombre de nos certifications se confirme fin août (- 1 688 versus 2018).
- Le prévisionnel 2019 voté en Assemblée Générale à Brest envisageait un résultat légèrement positif de 2 811€ pour un exercice sur 12 mois.
- L'atypique résultat de notre exercice s'explique, en grande partie, par sa périodicité en 8 mois. En effet, certains postes de charge se réalisent en totalité avant le 31 août (AG, Championnats de France, tournée des plages, salons ...) alors que les produits (licences et cartes) sont comptabilisés sur 8 mois.
- Le souci informatique que nous rencontrons depuis juillet 2019 a perturbé de façon importante le bon fonctionnement de nos clubs et SCA, de nos commissions nationales, de nos organismes déconcentrés et a grandement sollicité la trésorerie de la fédération.

Pour autant, malgré les difficultés, nous avons pu compter sur le dynamisme de nos clubs, SCA et SCIA, et la bienveillance de nos organismes déconcentrés. Nos commissions nationales ont également grandement contribué au maintien du niveau d'activité prévu. Néanmoins, nous devons nous attacher à endiguer l'érosion des certifications toutes disciplines confondues.

Nous tenons à remercier l'ensemble des personnels fédéraux pour leur investissement sans faille et le service *comptabilité* pour son extraordinaire investissement et son professionnalisme au cours de cet exercice très complexe. Nous tenons également à remercier notre expert-comptable et notre commissaire aux comptes pour leurs conseils avisés.

## 1- Analyse du compte de résultat 2019:

### Nos produits :

- Nos ventes de marchandises, tous postes confondus à hauteur de 634 305€, sont supérieures de 23 838€ à nos prévisions ramenées au 8/12°. Ce résultat est en grande partie lié à la saisonnalité de vente de cartes de spécialisation pour lesquelles nous réalisons fin aout 76% de nos ventes alors que notre prévision ramenée à l'exercice était à 67% (+ 25 124€ par rapport au prévisionnel).
- Notre production vendue voit sa réalisation en retrait de 115 710€ par rapport aux prévisions ramenées en 8/12°. Cette réalisation est liée principalement au poste licences en lien avec l'exercice 2019 qui nous impose de valoriser ce produit constaté d'avance de façon plus importante qu'à l'accoutumée.  
Ainsi, le siège national a édité 139.832 licences au 31 aout 2019, soit une perte de 44 licences par rapport au 31 aout 2018. A noter que nous avons comptabilisé 140 848 licences au 14 septembre à rapprocher des 140 702 de l'exercice 2018 (+ 146) si nous comparons des périodes identiques.  
Notons que nous avons perdu 717 licences dans le seul mois de juillet alors que nous pouvions envisager une hausse entre juillet et aout de l'avance constituée en juin dans une conjoncture favorable. Parmi ces licences enregistrées par le siège, 649 sont des « licences à 1€ » accolées à la délivrance du niveau 1 de plongeur, en lien avec la poursuite de l'expérimentation dans le comité Occitanie.  
Le montant des ventes de notre revue est en baisse de 20 000€ par rapport à nos prévisions ramenées en 8/12°, correspondant pour 2019 à une perte de 500 abonnements en comparaison avec 2018 à même période. Pour autant, *subaqua* reste fidèle à son éthique première : l'information interne des membres de la fédération. Nous avons d'ailleurs relancé la campagne d'abonnement après la période estivale afin de récupérer les nouveaux licenciés qui n'ont pu être contactés directement.
- Au total, nous réalisons un chiffre d'affaires net de 3.060.252€ en baisse de 91.871€ par rapport à nos prévisions ramenées en 8/12° pour 2019.
- Nous avons reçu une subvention ministérielle de 166.328€ sur la période de notre exercice, hors aides personnalisées. Cette subvention correspond à notre prévision en 8/12° (+2 995€). Elle témoigne d'un accompagnement financier globalement stable, dans le contexte global très contraint que nous connaissons tous.

### Nos charges :

- Nos *achats de marchandises* sont en hausse globale de 26.945€ par rapport à nos prévisions, tous postes confondus. Nous avons en effet renouvelé nos stocks en début d'exercice (autocollants, packs communication etc...).
- Nos *autres achats et charges externes* sont eux en hausse de 403.600€ par rapport à nos prévisions ramenées en 8/12° en lien avec les éléments principaux suivants :
  - o Le poste *AG* est en dépassement de 40.427€ par rapport aux prévisions. En effet ce poste a été réalisé en totalité en mars.
  - o Les frais de championnats de France sont en dépassement de 24.306€ pour les mêmes raisons.
  - o Nous avons dû avoir recours à l'intérim pour un montant de 10.720€.
  - o Le poste *honoraires divers* est en dépassement de 21.614€. Nous avons fait appel à des sociétés de conseil dans le cadre du projet informatique à hauteur de 18.748€.
  - o Le poste *salons foires expositions* est en dépassement de 59.531€ par rapport aux prévisions car il a été réalisé en totalité, et non en 8/12°.

- Le poste abonnements gratuits est valorisé à hauteur de 50.464€.
- Le poste *transport de marchandises* est en dépassement de 39.724€ en lien avec l'acheminement des beach wing qui a été réalisé en début d'exercice.
- Le poste *frais d'affranchissement* est en dépassement de 40.833€ sur ces mêmes prévisions en lien avec l'expédition des licences réalisée au titre de l'exercice clos au 31 aout.
- Les *frais d'établissement de licences* s'élèvent à 17.932€.

Nos dotations aux *amortissements et provisions* sont en évolution de 131.615€ par rapport aux prévisions.

- Dont les provisions pour les stocks en cours et le stock subaqua à hauteur de 85.678€.

Pour nos *autres charges* : + 42.547€.

- Les postes subventions aux manifestations (activités jeunes, diverses manifestations et subventions exceptionnelles) justifient à eux seuls 39.885€ car ils sont réalisés en totalité.

La réalisation de nos commissions nationales à hauteur de 685.366€ dépasse les prévisionnel en 8/12° de 17.521€.

Au total, nous constatons un résultat net déficitaire sur l'exercice de 530.924€. Ce résultat est lié en grande partie, comme nous l'avons exposé ci-dessus en détail, à l'exercice atypique en 2019.

Pour autant, il nous faut signaler que si nous projetons en 12/12° l'exercice 2019 après analyse poste à poste, nous aurions probablement constaté un résultat déficitaire.

## **2- Affectation du résultat 2019 :**

Conformément aux règles comptables, le résultat de l'exercice 2019 affectera les réserves en atténuation.

## **3- Budget prévisionnel 2020 :**

Nous avons construit un budget prévisionnel faisant état d'un déficit de 24.352€.

Le budget prévisionnel qui vous est soumis, tient compte, en particulier, de la comptabilisation en année pleine des amortissements sur les investissements numériques constatés en 2019 qui vont impacter en année pleine l'exercice 2020 mais également les deux exercices suivants. Nous avons également intégré la valorisation des investissements restant à faire dans ce même domaine, pour autant que nous puissions les anticiper, pour les dotations aux immobilisations incorporelles.

Pour les produits :

- Nous envisageons une légère hausse des ventes de vêtements aux particuliers en lien avec la nouvelle ligne vestimentaire et prévoyons une ligne budgétaire à hauteur de 20.000€.
- Pour nos cartes de spécialisation et nos cartes de commissions, nous avons prudemment basé nos prévisions sur la réalisation 2019, même s'il est envisageable de retrouver le niveau de certification que nous pouvions envisager avant l'été.
- Pour le poste *licences*, nous basons notre prévision sur 125.500 adultes, 11.700 jeunes et 5.500 enfants.
- Nous avons tenu compte, dans nos prévisions, du résultat constaté quant au nombre d'abonnés à *Subaqua* sur la fin de l'exercice précédent.

- Nous avons envisagé, par ailleurs, une subvention ministérielle à hauteur de 245.000€ (hors aides personnalisées), identique à l'exercice 2019 en année pleine.

Pour les charges :

- Nous reprenons les charges fixes ajustées à la réalisation 2019 et aux évolutions tarifaires prévisibles.
- L'évolution de la masse salariale tient compte, en année pleine, du réalisé 2019 en 8/12°.
- L'enveloppe globale prévue pour nos commissions s'élève à 1.004.503€. Nous ne sommes pas en mesure d'envisager de restriction sur cette enveloppe, compte tenu des projets de développement actuels.
- La ligne *Championnat de France* est stable à hauteur de 40.000€.
- La ligne *publicité* reste calquée au réalisé 2019 à hauteur de 40.000€.
- La ligne *salons foires expositions* reprend le prévisionnel habituel à hauteur de 123.000€, nous avons eu en 2019 le salon de la mer XXL qui ne sera pas reconduit en 2020.
- Nous poursuivons l'aide aux sportifs pour toutes les disciplines, dans le cadre de notre politique sportive.
- Nous avons ajusté nos dotations aux amortissements incorporels aux chiffres constatés en 2019 projetés en année pleine, nous laissant une marge de 20.000€ afin de finaliser les travaux toujours en cours. Cette ligne est ainsi prévue à hauteur de 328.000€.
- Nous avons également ajusté, à hauteur de 201.100€, nos dotations aux immobilisations corporelles pour tenir compte en année pleine des réalisations antérieures et de celles qui ont été finalisées courant 2019.
- Nous avons prévu une ligne *manifestations exceptionnelles* à hauteur de 36.000€ pour tenir compte de la participation de nos commissions à des événements internationaux.
- Nous avons envisagé le campus des dirigeants qui s'est tenu en octobre 2019 à hauteur de 10.000€.

#### **4 - Prix de la licence 2021 :**

Pour la saison 2020-2021, nous ferons évoluer le prix de nos licences de 1%, conformément à celle du coût de la vie, arrondi pour les centimes d'euros.

Au total, le résultat négatif de l'exercice 2019 doit nous mettre en alerte quant aux choix d'avenir que nous devons opérer afin de maintenir la pérennité financière de notre fédération. En effet, nous devons envisager un rapide retour à l'équilibre pour nous permettre de poursuivre le développement de la fédération sur le territoire et à l'international et ainsi soutenir les actions de nos clubs, SCA et organismes déconcentrés.

La bonne santé financière de la FFESSM, soulignée par le passé, nous permet d'envisager la poursuite de ce développement des actions fédérales au service des clubs, SCA et de nos licenciés.

Nous tenons à vous remercier grandement pour votre engagement sans faille dans les moments compliqués que nous venons de connaître et savons pouvoir compter sur votre opiniâtreté dans cet engagement. Nous devons sortir ensemble de cette situation inconfortable rapidement afin de nous remettre dans une dynamique constructive et de développement de nos activités.

Je serai naturellement à votre écoute pour toute information complémentaire que vous souhaiteriez obtenir lors de notre Assemblée Générale.

Dans l'attente de notre prochaine rencontre à Aix les Bains, recevez, Madame, Monsieur, mes salutations sportives les plus sincères.

J-L Dindinaud.  
Trésorier Général  
FFESSM